



Action COM11

Développement d'espaces de coworking et promotion du télétravail

Contexte

Réduire les déplacements domicile-travail est un levier fort pour la transition. La commune explore la possibilité de créer des espaces de coworking accessibles et conviviaux pour favoriser le télétravail à proximité. D'autre part, lorsque la fonction le permet, la commune accorde à ses agents communaux la possibilité de télétravailler 2 jours par semaine.

Actions à mener



- Mettre en place du télétravail au sein de l'administration communale afin d'avoir un rôle d'exemplarité.
- Réaliser une enquête sur les besoins des habitants.
- Identifier des lieux disponibles (salles communales, espaces inutilisés).
- Proposer des services complémentaires (wifi, café, animation).
- Promouvoir auprès des entreprises locales les bénéfices du télétravail.

Situation actuelle :

Cette action a débuté par la mise en place du télétravail au sein de l'administration communale afin d'avoir un rôle d'exemplarité. Actuellement, les autres actions n'ont pas encore vu le jour.

La priorité étant de finaliser plusieurs projets majeurs du PAEDC. Notamment, la stratégie immobilière des bâtiments communaux, la végétalisation de la cité Rorive, la mise en place d'une plateforme de rénovation, etc.